

Proposal No.-Demande de proposition
401695

Closing - Clôture

Date Time - Heure

November 10, 2017
2:00pm EasternTime
Le 10 novembre 2017
14h00, heure de l'Est

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**PART I: GENERAL INFORMATION/CONDITIONS
PARTIE I : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX/CONDITIONS**

Title of project - Titre du projet

Automotive expert analysis on global, North American and Canadian automotive sector trends –
Analyse des tendances du secteur de l'automobile mondial, nord-américain et canadien par un expert du secteur de l'automobile

Contracting Authority's address - Adresse de l'agent responsable du contrat

Contracts and Materiel Management/Contrats et gestion du matériel
Corporate Finance, Systems and Procurement Branch/Direction générale des finances ministérielles, des systèmes et des acquisitions
Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED)/Innovation, Sciences et Développement Économique Canada
235 Queen Street/ 235, rue Queen
Bid Receiving Area / Aire de réception des soumissions
Mail Scanning/Inspection du Courrier
Room/Pièce S-143
Level /Niveau S-1
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

**Contracting Authority - Agent
responsable du contrat**

Eric Leroux

Backup/Remplaçant :

Telephone. No.

**No. de
téléphone**

343-291-2925

Facsimile No.- No. de facsimilé

613-941-0319

E-Mail/courriel:

eric.leroux@canada.ca

Signature

Date

Table of contents

Part I - GENERAL INFORMATION/CONDITIONS

- 1.0 Instructions for Preparation & Submission of a Proposal
- 2.0 Terms & Conditions of Request for Proposal and Resulting Contract
- 3.0 Notice to Bidders
- 4.0 Enquiries - Solicitation Stage
- 5.0 Inspection
- 6.0 Rights of Canada
- 7.0 Sole Proposal - Price Support
- 8.0 Certification Requirements
- 9.0 T4A Supplementary Slip Requirement
- 10.0 Former Public Servants (FPS) in Receipt of a Pension
- 11.0 Payment
- 12.0 Basis of Selection
- 13.0 International Sanctions
- 14.0 Federal Contractors Programs for Employment Equity
- 15.0 Applicable Law

Part II - TERMS OF REFERENCE

- 1.0 Title of Project
- 2.0 Purpose
- 3.0 Background
- 4.0 Project Requirements/Objectives
- 5.0 Scope of Work
- 6.0 Project Details
- 7.0 Management of the Project
- 8.0 Security
- 9.0 Evaluation Procedures
- 10.0 Mandatory Requirements
- 11.0 Point Rated Requirements
- 12.0 Financial Proposal
- 13.0 Contractor Selection Method
- 14.0 Awarding of Contract
- 15.0 Intellectual Property

Part III - CERTIFICATION REQUIREMENTS OF THIS RFP

- 1.1 Acceptance of Conditions
- 1.2 Verification of Personnel
- 1.3 Former Public Servants (FPS)

Table des matières

Partie I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX / CONDITIONS

- 1.0 Directives pour la préparation et la présentation d'une proposition
- 2.0 Termes et conditions d'une demande de proposition et de tout marché subséquent
- 3.0 Avis aux soumissionnaires
- 4.0 Communications en période d'invitation
- 5.0 Inspection
- 6.0 Droits du Canada
- 7.0 Seule proposition reçue - support des prix
- 8.0 Exigences en matière de certificats
- 9.0 Exigence relative aux feuillets T4A supplémentaires
- 10.0 Anciens fonctionnaires qui touchent une pension
- 11.0 Paiement
- 12.0 Méthode de sélection
- 13.0 Sanctions internationales
- 14.0 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi
- 15.0 Lois applicables

Partie II - TERMES DE REFERENCE

- 1.0 Titre du projet
- 2.0 Objet
- 3.0 Contexte
- 4.0 Exigences/objectifs du projet
- 5.0 Portée des travaux
- 6.0 Détails du projet
- 7.0 Gestion du projet
- 8.0 Sécurité
- 9.0 Procédures d'évaluation
- 10.0 Exigences obligatoires
- 11.0 Exigences cotées
- 12.0 Proposition financière
- 13.0 Méthode de sélection de l'entrepreneur
- 14.0 Adjudication du contrat
- 15.0 Titre de propriété intellectuelle

PARTIE III - CERTIFICATS REQUIS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

- 1.1 Acceptation des conditions
- 1.2 Vérification du personnel
- 1.3 Anciens fonctionnaires

You are invited to submit a proposal for the project named above.

1.0 INSTRUCTIONS FOR PREPARATION & SUBMISSION OF A PROPOSAL

1.1 Bidders must prepare their proposal in three (3) separately bound sections as follows:

SECTION I - TECHNICAL PROPOSAL

(with no reference to price)
(1 original and 3 copies)

SECTION II - FINANCIAL PROPOSAL

(1 original and 1 copy)

SECTION III - CERTIFICATIONS

(1 original and 1 copy)

Note: Prices shall not appear in any other area of the proposal except in the Financial Proposal.

1.2 The proposal must be organized in an identical fashion to, and reference the same section, subsection, paragraph numbers and items, as the Request for Proposal (RFP) document of Part I, General Information/Conditions, Part II, Terms of Reference and Part III, Certifications, where applicable.

1.3 It is the responsibility of the Bidder to obtain clarification of the requirements contained herein, if necessary, prior to submitting a proposal.

1.4 It is essential that the elements contained in a proposal be stated in a clear and concise manner. Failure to provide complete information as requested will be to the Bidder's disadvantage.

1.5 The proposal must be properly completed and signed by the Bidder or by an authorized representative of the Bidder. In the event of a proposal submitted by a contractual joint venture, the proposal shall either be signed by all members of the joint venture or a statement shall be provided to the effect that the signatory represents all parties of the joint venture.

1.6 Where the supplier indicates "compliance" in the proposal, it should refer to the respective clauses of the RFP, of Part I, General Information/Conditions, Part II, Terms of Reference and Part III, Certifications.

1.7 Ensure that the label identified on the last page of part I appears on all the envelopes containing your proposal. Failure to do so may render the tender liable to disqualification.

Vous êtes invité à présenter une soumission pour le projet mentionné ci-haut.

1.0 DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION ET LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

1.1 Les soumissionnaires doivent préparer trois (3) sections distinctes:

SECTION I — PROPOSITION TECHNIQUE

(sans référence au prix)
(1 original et 3 copies)

SECTION II — PROPOSITION FINANCIÈRE

(1 original et 1 copie)

SECTION III — CERTIFICATS

(1 original et 1 copie)

Remarque : Les prix ne doivent être indiqués que dans la proposition financière.

1.2 La proposition doit être organisée de façon identique à la demande de proposition et se référer aux mêmes section, sous-section, paragraphes et items de la Partie I, Renseignements généraux/conditions, de la Partie II, Termes de référence et de la Partie III, Certificats de la demande de la proposition où il se doit.

1.3 Avant de présenter une proposition, le soumissionnaire doit obtenir des précisions quant aux exigences énoncées dans le présent document, au besoin.

1.4 Il est essentiel que les éléments contenus dans une proposition soient énoncés d'une façon claire et concise. S'il ne fournit pas des renseignements complets comme demandé, le soumissionnaire se mettra lui-même en position de désavantage.

1.5 La proposition doit être remplie et signée comme il se doit par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé. S'il s'agit d'une proposition présentée par une coentreprise contractuelle, elle doit soit être signée par tous les membres de la coentreprise, ou l'on doit fournir une déclaration indiquant que le signataire représente toutes les parties de la coentreprise.

1.6 Lorsque le fournisseur indique dans sa proposition "qu'il se conforme", il doit également se référer aux clauses respectives de la Partie I, Renseignements généraux/conditions, de la Partie II, Termes de référence et de la Partie III, Certificats, de la demande de proposition.

1.7 Veuillez vous assurer que l'étiquette qui se trouve à la dernière page de la Partie I apparaît sur toutes les enveloppes contenant votre proposition. Si ces modalités ne sont pas respectées, la soumission pourra être rejetée.

1.8 Proposals submitted in response to this RFP will not be returned. There will be no payment by Canada for any costs incurred in the preparation and submission of proposals and Canada reserves the right to negotiate changes in the proposals or to cancel the requirement at any time.

2.0 TERMS AND CONDITIONS OF REQUEST FOR PROPOSAL AND RESULTING CONTRACT

2.1 Proposals received after the closing time and date shown will not be considered and will be returned unopened to the sender.

2.2 Payment will be made in Canadian funds unless otherwise specified

2.3 It is understood that your proposal will remain open for acceptance for a period of not less than one hundred twenty (120) days from the closing date of the RFP, unless otherwise indicated herein.

2.4 The price quoted is exclusive of GST/HST. GST/HST, to the extent applicable, will be incorporated into all invoices and progress claims for goods supplied or work performed and will be paid by Canada. The Bidder agrees to remit any GST/HST paid or due to Canada Customs & Revenue Agency. Bidder to provide GST/HST Registration Number.

2.5 The general conditions as set out in ISED's General Conditions of a Service Contract will form part of and shall be incorporated into any and all work authorizations and the resulting contract(s). This document is available at the following website:

http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/eng/h_06661.html

2.6 The Bidder's signature indicates acceptance of the terms and conditions governing the resulting contract and the Minister reserves the right to reject any proposal including any condition proposed by the Bidder that would not be, in the opinion of the Contracting Authority, in Canada's interest.

2.7 Whenever the words "shall", "must", "will" and "mandatory" appear in this document or any related document forming a part hereof, the item being described is a mandatory requirement.

The word "should" means an action that is preferred but not mandatory.

3.0 NOTICE TO BIDDERS

1.8 Les propositions présentées en réaction à la présente demande de proposition ne seront pas retournées. Le gouvernement du Canada ne remboursera aucuns des frais engagés pour la préparation et la présentation des propositions, et il se réserve le droit de négocier toute modification des propositions ou d'annuler une exigence en tout temps.

2.0 TERMES ET CONDITIONS D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ET DE TOUT MARCHÉ SUBSÉQUENT

2.1 Les soumissions reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas examinées et seront retournées au soumissionnaire sans avoir été ouvertes.

2.2 Le paiement sera effectué en monnaie canadienne sauf indication contraire.

2.3 Il est entendu que votre soumission demeurera valide pendant au moins cent vingt (120) jours à partir de la date de fermeture de la Demande de proposition, sauf indication contraire.

2.4 Le prix proposé ne comprend pas la TPS/TVH. La TPS/TVH, dans la mesure où elle s'applique, sera incluse dans toutes les factures et demandes de paiement partiel présentées pour des produits fournis ou un travail accompli et sera payée par le Canada. Le soumissionnaire convient de verser à l'Agence des douanes et du revenu du Canada tout montant payé ou dû au titre de la TPS/TVH. Le soumissionnaire doit nous faire parvenir son numéro d'enregistrement de TPS/TVH.

2.5 Les conditions générales figurant dans le document Conditions générales d'un contrat de service d'ISDE feront partie de toute autorisation de travail et du(des) contrat(s) subséquent(s). Ce document est disponible sur le site suivant:

http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_06661.html

2.6 Par sa signature, le soumissionnaire indique qu'il accepte les conditions qui régissent le contrat résultant. Le ministre se réserve le droit de rejeter toute proposition, y compris tout condition proposée par le soumissionnaire qui, selon l'agent responsable du contrat, n'est pas dans l'intérêt du Canada.

2.7 Lorsque les mots « doit », « doivent », « devra » ou « devront » apparaissent dans le document ou tout autre document faisant partie de ce document, les points décrits sont des exigences obligatoires.

Le mot « devrait » indique une action qui est un atout, mais qui n'est pas obligatoire

3.0 AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

The following terms and conditions may apply to this solicitation:

3.1 Bidders may be required to provide, prior to contract award, specific information with respect to their legal and financial status, and their technical capability to satisfy the requirement as stipulated in this solicitation.

3.2 a) For Canadian-based bidders, prices must be firm (in Canadian funds) with Canadian customs duties and excise taxes as applicable INCLUDED, and Goods and Services Tax (GST) or Harmonized Sales Tax (HST) as applicable, EXCLUDED.

b) For foreign-based bidders, prices must be firm (in Canadian funds) and EXCLUDE Canadian customs duties, excise taxes and GST or HST as applicable. CANADIAN CUSTOMS DUTIES AND EXCISE TAXES PAYABLE BY THE CONSIGNEE WILL BE ADDED, FOR EVALUATION PURPOSES ONLY, TO THE PRICES SUBMITTED BY FOREIGN-BASED BIDDERS.

3.3 Proposals will be assessed on an FOB destination basis.

3.4 Proposal documents and supporting information may be submitted in either English or French.

3.5 The contract term "Employment Equity" and any clause relating to international sanctions, if and when included in this document, apply to Canadian-based bidders only.

4.0 ENQUIRIES - SOLICITATION STAGE

4.1 To ensure the integrity of the competitive bid process, enquiries and other communications regarding the RFP, from the issue date of the solicitation up to the closing date, are to be directed ONLY to the contracting authority named on page one (1) of the RFP. Enquiries and other communications are NOT to be directed to any other government official(s). Failure to comply with this paragraph 6.1 may (for that reason alone) result in the disqualification of the proposal.

4.2 Enquiries must be IN WRITING.

Les conditions suivantes peuvent s'appliquer à la présente invitation :

3.1 Avant l'adjudication du contrat, les soumissionnaires peuvent être tenus de fournir de l'information précise quant à leurs statuts juridique et financier et à leur capacité technique de satisfaire aux exigences énoncées dans la présente invitation.

3.2 a) Les prix indiqués par les soumissionnaires canadiens doivent être fermes (en dollars canadiens) et INCLURE les droits de douane et d'accise canadiens applicables, et EXCLURE la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH), selon le cas.

b) Les prix indiqués par les soumissionnaires étrangers doivent être fermes (en dollars canadiens) et EXCLURE les droits de douane et d'accise et la TPS ou la TVH du Canada, selon le cas. LES DROITS DE DOUANE ET D'ACCISE DU CANADA PAYABLES PAR LE CONSIGNATAIRE SERONT AJOUTÉS, UNIQUEMENT AUX FINS D'ÉVALUATION, AUX PRIX INDQUÉS PAR LES SOUMISSIONNAIRES ÉTRANGERS.

3.3 Les propositions seront évaluées selon une formule franco destination.

3.4 Les documents de la proposition et les renseignements à l'appui peuvent être soumis en anglais ou en français.

3.5 Le terme contractuel « équité en matière d'emploi » et toute clause relative à des sanctions internationales inclus dans le présent document s'appliquent uniquement aux soumissionnaires canadiens.

4.0 COMMUNICATIONS EN PÉRIODE D'INVITATION

4.1 Afin d'assurer l'intégrité du processus d'appel à la concurrence, toutes les demandes de renseignements et autres communications relativement à cette invitation à soumissionner, de la date d'émission à la date de clôture, doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent responsable du contrat dont le nom figure à la page un (1) de l'invitation à soumissionner. Elles NE DOIVENT être adressées à aucun autre représentant du gouvernement. Le défaut de se conformer à la présente (pour cette raison uniquement) pourrait entraîner le rejet de la soumission.

4.2 Les demandes de renseignements doivent être présentées PAR ÉCRIT.

4.3 Enquiries must be received no less than five (5) *working days* prior to the RFP closing date to allow sufficient time to provide a response. Enquiries received after that time might not be answered prior to the RFP closing date.

4.4 To ensure consistency and quality of information provided to bidders with respect to significant enquiries received, and the replies to such enquiries, any information will be provided simultaneously to bidders to which this RFP has been sent, without revealing the sources of the enquiries.

4.5 Meetings will not be held with individual bidders prior to the closing date/time of this RFP.

5.0 INSPECTION

The services provided are subject to inspection and acceptance by the responsible Project Authority.

6.0 RIGHTS OF CANADA

Canada reserves the right to:

- a) reject any or all proposals received in response to this RFP;
- b) enter into negotiations with bidders on any or all aspects of their proposal;
- c) accept any proposal in whole or in part without prior negotiation;
- d) cancel and/or reissue this RFP at any time;
- e) award one or more contracts;
- f) retain all proposals submitted in response to this RFP.

7.0 SOLE PROPOSAL - PRICE SUPPORT

In the event that the Bidder's proposal is the sole proposal received, Canada may request one or more of the following as acceptable price support:

4.3 Les demandes de renseignements doivent être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de la DP afin qu'il soit possible d'y répondre en temps opportun. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre avant la date de clôture de la DP.

4.4 Afin que tous les soumissionnaires reçoivent la même information et que celle-ci soit de qualité égale, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à toutes les entreprises qui auront reçu la DP, sans toutefois que le nom de l'auteur soit mentionné.

4.5 Il n'y aura pas de rencontres avec aucun des soumissionnaires avant la date et l'heure fixées pour la clôture de cette DP.

5.0 INSPECTION

Les services fournis sont assujettis à l'inspection et à l'acceptation du chargé de projet responsable du présent document.

6.0 DROITS DU CANADA

Le Canada se réserve le droit :

- a) de rejeter l'une quelconque ou la totalité des propositions déposées pour donner suite à cette DDP;
- b) négocier, avec un ou plusieurs soumissionnaires, l'un quelconque ou la totalité des aspects de leur proposition;
- c) d'accepter toute proposition intégralement ou en partie sans négociation préalable;
- d) d'annuler ou de publier à nouveau la présente demande à n'importe quel moment;
- e) d'adjuger un ou plusieurs contrats;
- f) de conserver toutes les propositions déposées pour donner suite à cette DDP.

7.0 SEULE PROPOSITION REÇUE - SUPPORT DES PRIX

Si la proposition du soumissionnaire est la seule reçue, le Canada peut exiger que le soumissionnaire présente un document de soutien des prix contenant les renseignements suivants :

- a) a current published price list indicating the percentage discount available to the Government of Canada; and/or
- b) copy of paid invoices for like services performed for other customers; and/or
- c) a price certification statement; and/or
- d) any other supporting documentation as requested.

8.0 CERTIFICATION REQUIREMENTS

8.1 In order to be awarded a contract, the certifications attached in Part III are required. Canada shall declare a proposal non-responsive if the certifications are not submitted or completed as required.

8.2 Compliance with the certifications the Bidder provides to Canada is subject to verification by Canada during the proposal evaluation period (prior to contract award) and after contract award.

8.3 In the event that the Contractor does not comply with any certification or that it is determined that any certification made by the Contractor in its proposal is untrue, whether made knowingly or unknowingly, the Minister shall have the right, pursuant to the default provisions of the Contract, to terminate the Contract for default.

9.0 T4A SUPPLEMENTARY SLIP REQUIREMENT

Pursuant to paragraph 221(1d) of the Income Tax Act, payments made by departments and agencies under applicable services contracts (including contracts involving a mix of goods and services) must be reported on a T4A Supplementary Slip. To enable client departments and agencies to comply with the requirement, contractors are required to provide information as to their legal name and status, business number, and/or Social Insurance Number or other identifying supplier information as applicable along with a certification as to the completeness and accuracy of the information.

10.0 FORMER PUBLIC SERVANTS (FPS) IN RECEIPT OF A PENSION

A FPS in receipt of a pension may not compete for a requirement that exceeds \$100,000 including expenses and GST/HST. Reference, Part III, Section 1.3, Former Public Servants.

11.0 PAYMENT

- a) la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au gouvernement du Canada;
- b) une copie des factures payées pour des services semblables rendus à d'autres clients; et (ou)
- c) une attestation des prix, et (ou)
- d) toutes autres pièces justificatives telles que demandées.

8.0 EXIGENCES EN MATIÈRE DE CERTIFICATS

8.1 Pour obtenir un contrat, le soumissionnaire doit joindre à la Partie III les certificats requis. Le Canada déclarera une proposition irrecevable si les certificats ne sont pas soumis ou remplis comme on l'exige.

8.2 Au cours de la période d'évaluation des propositions (avant l'adjudication du contrat) et après l'adjudication du contrat, le Canada peut vérifier si le soumissionnaire s'est conformé aux certificats.

8.3 Si l'entrepreneur n'est pas conforme à un certificat ou que l'on détermine que l'entrepreneur a fourni dans sa proposition un faux certificat, que ce soit sciemment ou involontairement, le ministre peut, conformément aux clauses d'inexécution du contrat, résilier le contrat pour cause d'inexécution.

9.0 EXIGENCE RELATIVE AUX FEUILLETS T4A SUPPLÉMENTAIRES

Conformément à l'alinéa 221 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les ministères et organismes sont tenus de déclarer, à l'aide du feuillet T4-A supplémentaire, les paiements contractuels versés aux entrepreneurs en vertu de marchés de services pertinents (y compris les marchés composés de biens et de services). Afin de permettre aux ministères-clients et organismes de se conformer à cette exigence, les entrepreneurs sont tenus de fournir des renseignements quant à leur dénomination sociale et à leur statut juridique, numéro d'entreprise ou numéro d'assurance sociale ou autre identificateur unique au fournisseur, le cas échéant, ainsi qu'une attestation à l'effet qu'ils sont corrects et complets.

10.0 ANCIENS FONCTIONNAIRES QUI TOUCHENT UNE PENSION

Un ancien fonctionnaire qui touche une pension ne peut poser sa candidature à un marché qui dépasse 100 000 \$, y compris les dépenses et la TPS/TVH. Référence: Partie III, section 1.3, Anciens fonctionnaires.

11.0 PAIEMENT

11.1 One of the following basis and method of payment will be selected for this RFP based on the work requirement. The chosen methods are identified in Part II, Terms of Reference, Section 12, Financial Proposal.

11.2 Basis of Payment - GST/HST Extra

- firm or fixed price
- fixed time rate
- cost reimbursable
 - per diem, or
 - ceiling price

11.3 Method of Payment - GST/HST Extra

- payment on delivery and acceptance, or
- progress payments

Standard Acquisition Clauses and Conditions Manual

All instructions, general terms, conditions and clauses identified herein by title, number and date are set out in the Standard Acquisition Clauses and Conditions (SACC) Manual, issued by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), available at the following PWGSC Web site:

<http://sacc.pwgsc.gc.ca/sacc/>

R2410T 2012-07-16
GENERAL INSTRUCTIONS TO BIDDERS

2010C 2012-07-16
GENERAL CONDITIONS - SERVICES (MEDIUM COMPLEXITY)

C3010T 2010-01-11
EXCHANGE RATE FLUCTUATIONS

12.0 BASIS OF SELECTION

It is understood by the parties submitting proposals that, to be considered valid, a proposal must meet all mandatory requirements specified herein. The proposals not meeting all of the mandatory requirements will be given no further consideration.

13.0 INTERNATIONAL SANCTIONS

Persons in Canada, and Canadians outside of Canada, are bound by economic sanctions imposed by Canada. As a result, the Government of Canada cannot accept delivery of goods or services that originate, either directly or indirectly, from the countries or persons subject to economic sanctions.

11.1 On choisira l'une des bases et des modalités de paiement suivantes pour la présente demande de proposition en fonction du marché. Les méthodes choisies seront indiquées dans la Partie II, Termes de référence, section 12, Proposition financière.

11.2 Base de paiement — TPS/TVH en sus

- prix ferme ou fixes
- tarif horaire fixe
- coûts remboursables
 - tarif journalier, ou
 - prix plafond

11.3 Modalités de paiement — TPS/TVH en sus

- paiement sur livraison et acceptation, ou
- acomptes.

Clauses et conditions uniformisées d'achat

Toutes les directives, expressions générales, conditions et causes indiquées dans les présentes par un titre, un numéro et une date sont établies dans les *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (CCUA) publiées par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC), que l'on peut consulter dans le site Web de TPSGC suivant :

<http://sacc.pwgsc.gc.ca/sacc/>

R2410T 2012-07-16
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX
SOUSSIONNAIRES

2010C 2012-07-16
CONDITIONS GÉNÉRALES - SERVICES (COMPLEXITÉ MOYENNE)

C3010T 2010-01-11
FLUCTUATIONS DU TAUX DE CHANGE

12.0 MÉTHODE DE SÉLECTION

Les parties qui soumettent une proposition comprennent que, pour que leur soumission soit valide, elle doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires précisées dans le présent document. Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues.

13.0 SANCTIONS INTERNATIONALES

Les personnes au Canada et les Canadiens à l'étranger sont liés par les sanctions économiques imposées par le Canada. En conséquence, le gouvernement du Canada ne peut accepter la livraison d'aucun bien ou service provenant, directement ou indirectement, d'un ou de plusieurs pays assujettis aux sanctions économiques.

Details on existing sanctions can be found at:

<http://www.international.gc.ca/trade/sanctions-e.asp>

It is a condition of the resulting contract that the Contractor not supply to the Government of Canada any goods or services which are subject to economic sanctions.

By law, the Contractor must comply with changes to the regulations imposed during the life of the Contract. During the performance of the Contract, should the imposition of sanctions against a country

or person or the addition of a good or service to the list of sanctioned goods or services cause an impossibility of performance for the Contractor, the situation will be treated by the Parties as a force majeure. The Contractor shall forthwith inform Canada of the situation; the procedures applicable to force majeure shall then apply.

14.0 FEDERAL CONTRACTORS PROGRAM FOR EMPLOYMENT EQUITY

14.1 Non-federally regulated employers with a resident workforce in Canada of 100 or more employees bidding on a contract of \$1,000,000 or more must certify their commitment to implement employment equity according to the criteria of the Federal Contractors Program.

15.0 APPLICABLE LAW

15.1 The Contract shall be interpreted and governed, and the relations between the Parties, determined by the laws in force in Ontario.

15.2 Bidders may, at their discretion, substitute the applicable laws of a Canadian province or territory of their choice without affecting the validity of their proposal, by deleting the Canadian province or territory specified and inserting the Canadian province or territory of their choice. If no change is made, it acknowledges the applicable law specified is acceptable to the Bidder.

Les détails relatifs aux sanctions actuellement en vigueur peuvent être vus à l'adresse suivante :

<http://www.international.gc.ca/trade/sanctions-fr.asp>

Une condition essentielle au marché subséquent est que l'entrepreneur ne fournisse pas au gouvernement canadien un bien ou un service assujetti aux sanctions économiques.

Conformément au règlement en vigueur, l'entrepreneur devra respecter tout changement apporté aux sanctions imposées durant la période du contrat. Lors de l'exécution du contrat, si l'imposition de sanctions contre un pays ou une personne ou l'ajout d'un bien ou service à la liste des biens et services devait empêcher l'entrepreneur de satisfaire à la totalité ou à une partie de ses obligations, l'entrepreneur pourra invoquer la force majeure. L'entrepreneur devra informer le Canada immédiatement de la situation; les procédures établies pour la force majeure s'appliqueront alors.

14.0 PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

14.1 Les employeurs non assujettis à la législation fédérale dont l'effectif au Canada compte plus de 100 employés qui soumissionnent dans le cadre d'un marché de 1 000 000 \$ ou plus doivent certifier qu'ils s'engagent à respecter les principes de l'équité en matière d'emploi conformément aux critères du Programme de contrats fédéraux.

15.0 LOIS APPLICABLES

15.1 Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

15.2 Les soumissionnaires peuvent, à leur discrétion, remplacer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix sans changer la validité de leur proposition, en remplaçant la province ou le territoire canadien précisé par la province ou le territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est apporté, le soumissionnaire reconnaît qu'il accepte les lois applicables précisées.

Proposal No.-Demande de proposition
401695

THIS SHEET MUST BE USED AS A LABEL ON ALL THE ENVELOPES CONTAINING YOUR PROPOSAL:
CETTE PAGE DOIT SERVIR D'ÉTIQUETTE SUR CHACUNE DES ENVELOPPES CONTENANT VOTRE
SOUSSION

**INNOVATION, SCIENCE AND ECONOMIC DEVELOPMENT
CANADA/INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE CANADA
CONTRACTS & MATERIEL MANAGEMENT/
CONTRATS ET GESTION DU MATÉRIEL**

**CONTRACTING OFFICER'S NAME / NOM DE L'AUTORITÉ
CONTRACTANTE
235 QUEEN STREET/235, RUE QUEEN
BID RECEIVING AREA/AIRE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
MAIL SCANNING/INSPECTION DU COURRIER, ROOM/PIÈCE S-143,
LEVEL/NIVEAU S-1
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0H5**

**RFP 401695
CLOSING DATE/DATE DE CLÔTURE
November 10, 2017/le 10 novembre 2017
2:00 pm Eastern Time/14 h, heure de l'Est**

FROM/DE: COMPANY NAME/NOM DE L'ENTREPRISE

Part II: Terms of Reference

1.0 TITLE OF PROJECT

Automotive expert analysis on global, North American and Canadian automotive sector trends

2.0 PURPOSE

Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED) requires the services of a Consultant for analysis of the Canadian automotive manufacturing sector and the global automotive industry as a whole.

The purpose of this requirement is to have efficient access to external automotive expertise covering areas outside of ISED's internal capacity (e.g. specific information on the automotive industry, financial and corporate governance, plant risk assessment). This contract will enable ISED to receive strategic information and intelligence from industry experts on a timely and as-needed basis.

The services will be required for a period commencing from contract award day to the three hundred sixty-five (365) calendar days after the contract has been awarded, with two (2) one-year option periods to be exercised at ISED's discretion.

3.0 BACKGROUND

ISED develops and implements policies and initiatives to encourage innovation, international competitiveness and sustainable growth in the automotive manufacturing sector and other industries that manufacture land-based transportation equipment such as rail, heavy trucks and buses. ISED fulfils its mission by gathering and analysing sectoral and business intelligence to develop evidence-based policies, strategies and programs that promote trade, attract investment, advance new technologies and skills, and enhance competitiveness.

As one of Canada's largest manufacturing sectors, the automotive industry is a key driver of Canada's economy. The industry contributes about 10% of manufacturing Gross Domestic Product (GDP) and employs over 126,000 Canadians in assembly and auto parts manufacturing. Canada's automotive footprint includes five (5) global vehicle manufacturers (General Motors, Ford, Fiat Chrysler, Toyota and Honda) which are concentrated in southern Ontario with approximately 700 auto suppliers, as well as a variety of automotive researchers across Canada.

In addition, the global automotive industry is in a period of immense change as major technological advances bring several innovations in the industry, such as new materials and manufacturing technology, intelligent mobility technology and advances in powertrain and energy storage. These innovations are driven by strict regulations to meet fuel efficiency, emission, and safety standards, as well as growing consumer expectations. New vehicle and production innovations, and non-traditional players in the automotive field will be transforming the global automotive industry business models, and add significant emphasis on the importance of research and development.

Access to an automotive expert allows ISED to monitor the industry and gather necessary industry information, specifically in support of ISED program funding and policy activities.

4.0 PROJECT REQUIREMENTS/OBJECTIVES

To satisfy its specific information needs, ISED requires an external automotive expert to provide timely strategic information, analysis, intelligence, and advice on various aspects of the automotive manufacturing sector and other land-based transportation industries. The work conducted would be requested on an “as needed” basis.

5.0 SCOPE OF WORK

The project requires the contractor to provide North American and global automotive production forecasting by tracking future production programs, analysing current and potential sourcing strategies, and advising on Canadian automotive industry development strategies.

The contractor will perform the work based on its own proprietary, licensed and public-domain automotive analysis tools or models and associated data sets.

6.0 PROJECT DETAILS

Tasks, Activities, Milestones, Deliverables:

Activities

- Conduct analysis on Original Equipment Manufacturers (OEM), analysing sourcing strategies, tracking North American automotive production mandates and advising on Canadian automotive industry development strategies;
- Identify key global automotive industry issues relating to forecasts, including but not limited to corporate viability and strategies; changes in the industry, volume and market share assumptions; supply base dynamics; labour economics and negotiations; and other Canada-specific topics including assembly sourcing, distribution, product mandate decisions, investment, and research and development (R&D) activities;
- Evaluate the strengths, weaknesses, opportunities and threats related to each Canadian OEM and within the global automotive industry as a whole; and conduct in-depth analysis of any one of the Canadian OEMs and its supply chain;
- Assess the competitiveness of existing Canadian production mandates, including a risk assessment;
- Provide assessments and advice on greenfield and re-investment prospects to attract new investments and strengthen the long-term viability of the industry;
- Provide different perspectives and policy implications of trade agreements, regulations and trends in technology and investments in the automotive industry to ISED; and
- Develop recommendations for ISED as needed on various issues relating to the above.

Deliverables

Deliverables will be defined on an “as needed” basis. Deliverables may take the form of reports, briefings, presentations and workshops/roundtables. The corresponding deliverables under this contract shall include the following:

- Prepare and produce written reports on different aspects of the automotive manufacturing sector, on an “as needed” basis, including forecasts and commentary on vehicle sales and production for Canada, North America and globally by region;
- Provide oral and written expert advice and information to the Project Authority on options to provide independent insight and perspective on developments impacting the Canadian, North American, and global automotive manufacturing industry;
- Prepare, and participate in, meetings, roundtables and workshops, when and as required;
- Participate in stakeholder engagement events and auto shows with industry, academia and government officials; and
- Supply data and forecasts on light vehicle production, on a plant basis, in MS Office format, including MS Word, MS PowerPoint and MS Excel, through different deliverables such as reports, briefings, and presentations.
- A time schedule for specific requests will be defined on an “as needed” basis. The control procedures to be completed by the selected contractor during the performance of the work include progress meetings, acceptance meetings, and presentations.

Contractor’s Obligations:

In addition to the requirements specified in the Statement of Work, the contractor shall:

- Upon concern over completing a deliverable on time or over expenditure, immediately inform ISED’s Project Authority by telephone and suggest options to respond to departmental concerns.
- Ensure that the work is completed on time, on budget and to the satisfaction of ISED.

Innovation, Science and Economic Development Canada Obligations:

ISED has obligations to provide the contractor the following inputs:

- Access to government or departmental public publications, reports, and studies.
- Access to a staff member who will be available to coordinate activities.
- Provide comments on draft reports as set out in the agreed upon project timelines.

Official Languages

All communications, deliverables, and work associated to this project to be provided in English.

Travel and Living Expenses

The Contractor will travel as needed to undertake and complete the work.

Any travel, accommodation, and incidental expenses related to the conduct of the Work are the sole responsibility of the Contractor. No travel, accommodation, or incidental expenses will be reimbursed under the resulting Contract.

7.0 MANAGEMENT OF THE PROJECT

This Project will be managed by ISED's Automotive, Transportation and Digital Technologies Branch.

The individual identified in the proposal as the Project Authority shall ensure that the requirements of each project be brought in on time, on budget and with an acceptable quality, by the following management tasks:

- Within two (2) weeks of signing of the contract, the contractor is required to discuss the potential projects with the Project Authority.
- When the Project Authority requests a project to be completed under the contract, the contractor is required to submit a scope of work document outlining a project workplan including project outline, conference calls, time schedules for interim and final submission, project content, budget and activities required.
- The Project Authority will provide feedback to the contractor for projects on interim reports and the contractor will then incorporate the feedback into its final report.
- During the initial contract period, the contractor is required to deliver the project-related tasks on an "as needed" basis, or as per agreed upon project timelines.
- The contractor is required to submit the final deliverables in the appropriate format to the Project Authority, and possibly present to senior government officials in Ottawa, Canada if requested.

8.0 SECURITY

Not applicable to this requirement.

9.0 EVALUATION PROCEDURES

9.1 Proposals will be evaluated in three separate steps as follows:

- a) evaluation of the mandatory requirements as listed in Section 10.0 below. Only proposals meeting all of the mandatory requirements will advance to Step b);
- b) evaluation of the technical rated requirements as listed in Section 11.0 below. Only proposals meeting all of the rated technical requirements will advance to Step c);
- c) evaluation of the financial rated requirements as listed in Section 12.0 below.

Note: ISED may choose to terminate the evaluation of any proposal upon the first findings of non-compliance with a mandatory requirement or upon the first finding where a proposal fails to meet a minimum score for a rated requirement.

9.2 An evaluation team composed of representatives of ISED will evaluate the proposals.

The evaluation team reserves the right but is not obliged to perform any of the following:

- a) seek clarification or verify any or all information provided by the Bidder with respect to this RFP;
- b) contact any or all of the references supplied and to interview, at the sole costs of the Bidder, the Bidder and/or any or all of the resources proposed by the Bidder to fulfil the requirement, at ISED in Ottawa, Ontario, on 48 hours notice, to verify and validate any information or data submitted by the Bidder.

10.0 Mandatory Technical Criteria

The bid must meet the mandatory technical criteria specified below. The Bidder must provide the necessary documentation to support compliance with this requirement by bid closing.

Bids which fail to meet the mandatory technical criteria will be declared non-responsive. Each mandatory technical criterion should be addressed separately.

Item	Mandatory Criteria	Met / Not Met	Cross Reference to Proposal
MC1	<p>The Bidder must demonstrate knowledge and understanding of the Canadian, North American and global automotive manufacturing sector, and experience in providing timely strategic information, analysis, intelligence, and advice to federal, provincial or state governments on various aspects of the automotive manufacturing sector, for projects that are similar in scope and complexity to the requirements described in Part II – Terms of Reference.</p> <p>Specifically, the Bidder must provide a chronological list of at least three (3) relevant projects, with brief descriptions, that the Bidder has completed in the last five (5) years.</p>		
MC2	<p>The Bidder must include within their proposal detailed curriculum vitae (c.v.) for all their proposed resources for the project.</p> <p>The c.v. of all the proposed resources must include a summary/description of the previous relevant projects/work experiences and indicate when the work was carried out and for how long. Relevant projects/work experiences include those that are similar in scope and complexity to the requirements described in Part II – Terms of Reference. Experience in performing automotive manufacturing industry analysis, specifically in the area of light vehicle production at firm and plant levels, is required.</p> <p>The project manager/lead* must have a minimum of ten (10) years of automotive industry analysis experience relevant to the requirements described in the Statement of Work, within the past fifteen (15) years. The project manager/lead* must also demonstrate, over these ten (10) years, continued and dedicated access to North American automotive associations and groups, as well as automotive manufacturing industry stakeholders, that provided in-depth insights into the Canadian and North American automotive manufacturing sector.</p> <p>*The project manager/lead:</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercises project sign-off authority and oversees and assures the quality of work of the project team. • manages the project team during the planning, implementation and reporting phases of the work • ensures the project is implemented within agreed time, cost and 		

	<p>performance parameters of the contract</p> <ul style="list-style-type: none"> reports on progress of the project to the Project Authority on an as needed basis and at key milestones in the life cycle. 		
MC3	The Bidder must demonstrate it has access to existing proprietary, licensed and public-domain automotive manufacturing analysis tools or models and associated datasets to conduct the work entailed by this project.		
MC4	Certification: Bidders must complete, sign & return the certification forms as indicated in Part III, Certification Requirements of this RFP.		
MC5	The financial proposal must be submitted as a separate document to the technical proposal (NO FINANCIAL INFORMATION FROM THE FINANCIAL PROPOSAL MAY APPEAR IN THE TECHNICAL PROPOSAL).		

11.0 Point Rated Technical Criteria

Proposals having successfully met ALL of the mandatory criteria will be evaluated against each of the following point-rated criteria.

Proposals should identify the qualifications and experience of the firm and the proposed resource personnel to carry out the tasks by systematically addressing each of the requirements as detailed below.

Proposals should provide supporting information in number of years/months/projects consisting of detailed resume(s) that clearly describe the degree and nature of the knowledge/experience possessed by each proposed resource personnel including that of the firm. Supporting information should include the previous experience with respect to the factors listed below. Up to the number of points specified below will be awarded for each factor based on length and depth of experience. The points will then be totaled.

Proposals will be evaluated and point-rated against the criteria listed below, using the evaluation factors and weighing indicators indicated.

Bids must achieve an overall minimum percentage of 70%. Bids that do not meet this requirement will be declared non-responsive. Each point rated technical criterion should be addressed separately.

Based on the Bidder's Proposal, each rated item will be allocated points on a percentage basis as follows:

Summary of Point Rated Criteria

ITEM	TITLE	MAXIMUM POINTS AVAILABLE	MINIMUM POINTS REQUIRED	POINTS ACHIEVED
PR1	Bidder knowledge and understanding of relevant issues and trends	20	14	
PR2	Bidder work experience	40	28	
PR3	Bidder experience in events involving senior officials	30	21	
PR4	Bidder's access to relevant tools, models and data	20	14	
Total		110	77	

Point Rated Requirements	Point Rating	Max Points	Cross Reference to Proposal
Requirements	Technical Rating		
PR1. Knowledge and understanding of issues and trends			
<p>The Bidder must provide a written background description, of up to a maximum of 1,000 words, that demonstrates knowledge and understanding of the following fields and expertise:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ The current and future trends and issues of the global and North American automotive manufacturing industry; (10 points) ➤ The strengths, weaknesses, opportunities and threats faced by the five (5) Canadian-based light vehicle assemblers (GM, Ford, FCA, Toyota, Honda) on a brand and plant basis; (10 points) 	<p>Unacceptable to Inadequate (0 – 4 points) The Bidder's description does not demonstrate or lacks the necessary knowledge and understanding of relevant issues and trends to adequately fulfill the project's requirements.</p> <p>Acceptable to Good (5 – 7 points) The Bidder's description somewhat demonstrates knowledge and understanding of relevant issues and trends, and shows an ability to satisfy the project's requirements.</p> <p>Very Good to Excellent (8 – 10 points) The Bidder's description clearly demonstrates knowledge and understanding of relevant issues and trends, and exceeds what is required to fulfill the project's requirements.</p>	20	
PR2. Work Experience			
<p>The Bidder should demonstrate that they have experience and expertise in producing timely analysis, advice, and quality strategic reports regarding automotive manufacturing industry insight and circumstance-specific analysis.</p> <p>The Bidder is to provide a minimum of three (3) relevant projects in the last five (5) years, related to the following requirements:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Demonstrated expertise in the automotive manufacturing sector as well as experience providing analytical advice to government (federal, provincial or state level) and engaging with various automotive manufacturing 	<p>Unacceptable to Inadequate (0 – 4 points) The Bidder does not demonstrate or lacks the relevant experience and expertise to adequately fulfill the project's requirements.</p> <p>Acceptable to Good (5 – 7 points) The Bidder somewhat demonstrates the relevant experience and expertise, and shows an ability to satisfy the project's requirements.</p> <p>Very Good to Excellent (8 – 10 points) The Bidder clearly demonstrates the relevant experience and expertise, and exceeds what is required to fulfill the project's requirements.</p>	40	

<p>associations and industry stakeholders.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Demonstrated knowledge of the monthly and quarterly forecasts of light vehicle sales and production, at the Canadian, North American and global levels in order to provide advice on automotive production mandate renewals, plant risk assessment and potential greenfield investments. ➤ In-depth insights into the Canadian and North American automotive manufacturing sector through continued and dedicated access to North American automotive associations and groups, as well as automotive manufacturing industry stakeholders. <p>Up to 10 points per project up to a maximum of 30 points.</p> <p>The Bidder should demonstrate presence of or access to a network of experienced analytical teams in several strategic international automotive markets. The Bidder should also demonstrate analytical capacity for various international automotive manufacturing locations (10 points)</p>			
PR 3. Events			
<p>The Bidder should demonstrate that the proposed resources have experience working with senior government officials (such as director general, assistant deputy minister, deputy minister or Ministers) in events such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ workshops and roundtables; ➤ conferences; ➤ international auto shows. <p>The Bidder is to provide a minimum of three (3) relevant events in the last five (5) years describing what these experiences entailed (e.g., duration of event, activities, level and number of officials and attendees).</p>	<p>Unacceptable to Inadequate (0 – 4 points) The Bidder does not demonstrate or lacks the relevant experience in working with senior government officials to adequately fulfill the project's requirements.</p> <p>Acceptable to Good (5 – 7 points) The Bidder somewhat demonstrates the relevant experience in working with senior government officials and shows an ability to satisfy the project's requirements.</p> <p>Very Good to Excellent (8 – 10 points) The Bidder clearly demonstrates the relevant experience in working with senior government officials and exceeds what is required to fulfill the project's requirements</p>	30	

Up to 10 points per event up to a maximum of 30 points.			
PR4. Tools, models and data			
<p>The Bidder must provide a detailed description of the light vehicle forecasting tools, models and data sources that they propose to use for analysis required for the project, such as proprietary, licensed, or public-domain automotive manufacturing tools or models, and associated data sets (5 points)</p> <p>The Bidder must demonstrate that it meets the requirements by submitting three (3) samples of work making use of automotive manufacturing analysis tools or models and associated data sets (5 points for each sample of work).</p>	<p>Unacceptable to Inadequate (0 – 2 points) The Bidder does not demonstrate or lacks examples on access to and use of relevant tools or models and associated datasets to adequately fulfill the project's requirements.</p> <p>Acceptable to Good (3 points) The Bidder somewhat demonstrates access to and use of relevant tools or models and associated datasets and shows an ability to satisfy the project's requirements.</p> <p>Very Good to Excellent (4 - 5 points) The Bidder clearly demonstrates access to and use of relevant tools or models and associated datasets and exceeds what is required to fulfill the project's requirements</p>	20	

12.0 FINANCIAL PROPOSAL

The financial proposal is to be submitted as a separate package to the technical proposal, and will be assessed only if the bidder's proposal meets all the mandatory requirements, meets the minimum score for each point rated requirement and receives a **MINIMUM OF 70 PERCENT** on the overall rated evaluation criteria.

Note:

*ISED may choose to terminate the evaluation upon the first finding of non-compliance.

No points are awarded for the mandatory requirements, but each one must be met in order for the bidder's proposal to receive consideration and points for the rated evaluation criteria.

12.1 Pricing

Cost estimates provided for the illustrative deliverable described below will be used to assess the financial bid. This deliverable represents a typical requirement that could be asked under this contract for the initial period as well as during each of the two (2) optional periods. **For the evaluation of the financial proposal, only the costs for the initial contract period will be used. The costs for the optional periods will not be considered.**

This illustrative deliverable would entail an analysis of current and forecasted production volumes for each Canadian OEM, for each current vehicle and power train facility, including the following elements:

- Comparison with facilities building the same platform/engine family in North America
- Capacity and utilization of Canadian facilities

- Source of engines and transmissions
- Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (SWOT) analysis on current and future mandates for each current Canadian vehicle and powertrain facility and strategic implications for future mandates

The resulting contract will be issued based on a per diem basis, GST/HST extra. Costs in the proposal must be broken down as follows:

Personnel costs:

- indicate number of work days for each team member
- indicate the daily rates charged for each member, for each of the three (3) years (initial period and optional periods)

The daily rates included in the financial proposal include the total estimated cost of any travel and living expenses that may need to be incurred for the work

Optional extension period: Bidders must provide the daily rates for the initial period as well as each of the two (2) optional periods. If daily rates are not provided for the optional periods, they will be considered the same as for the first period. The daily rates for the optional periods will not be considered for financial evaluation purposes.

12.2 Method of Payment - Resulting Contract

Progress payments:

Progress payment for services will be made upon completion and acceptance of the deliverables asked to the approval of the Departmental Representative, following receipt of detailed invoice(s).

All payments will be contingent upon ISED's satisfaction with the deliverables.

13.0 CONTRACTOR SELECTION METHOD:

The contractor will be selected on the basis of the highest responsive combined rating of technical merit (70) and price (30).

14.0 AWARDING OF CONTRACT

One contract will be awarded on an "as and when requested" basis, for an initial period of one (1) year with two (2) option periods of one (1) year each. It is anticipated that \$360,000.00 will be available over the entire period of the contract (initial period and optional periods).

The contract will be offered to the bidder whose proposal is selected by ISED's assessment team based on the Contractor's Selection Method at Section 13.0 above. Once a contract is awarded, a Notification of Successful Bidder will be posted on the Government Electronic Tendering System. Unsuccessful bidders will not be contacted directly.

15.0 INTELLECTUAL PROPERTY

The Contractor will own the Foreground arising from the performance of the Work under the Contract

Partie II : Termes de référence

1.0 TITRE DU PROJET

Analyse des tendances du secteur de l'automobile mondial, nord-américain et canadien par un expert du secteur de l'automobile

2.0 OBJECTIF

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) sollicite les services d'un conseiller afin d'effectuer une analyse du secteur de la fabrication automobile au Canada et de l'ensemble de l'industrie automobile mondiale.

Ce contrat a pour but de fournir un accès efficace à une expertise automobile externe dans des secteurs hors de l'expertise interne d'ISDE (p. ex. des renseignements spécifiques sur l'industrie automobile, la gouvernance financière et d'entreprise, l'évaluation du risque par usine). Ce contrat permettra à ISDE d'obtenir de l'information et des renseignements stratégiques auprès d'experts de l'industrie, en temps opportun et selon les besoins.

Les services seront requis à compter de la date d'octroi du contrat, pendant une période de trois cent soixante-cinq (365) jours civils après ladite date. ISDE pourra décider de renouveler le contrat pendant deux (2) périodes optionnelles d'un (1) an chacune.

3.0 CONTEXTE

ISDE développe et met en œuvre des politiques et des initiatives visant à favoriser l'innovation, la compétitivité sur la scène internationale et la croissance durable dans le secteur de la fabrication automobile et dans d'autres industries fabriquant de l'équipement de transport terrestre, notamment du matériel ferroviaire, des camions lourds et des autobus. ISDE remplit sa mission en recueillant et en analysant de l'information sectorielle et commerciale pour élaborer des politiques, des stratégies et des programmes reposant sur des données factuelles et permettant de promouvoir le commerce, d'attirer des investissements, de perfectionner les nouvelles technologies et les compétences et d'accroître la compétitivité.

L'industrie de l'automobile, qui compte parmi les plus importants secteurs manufacturiers du Canada, est un important catalyseur de l'économie. L'industrie représente environ 10 % du produit intérieur brut (PIB) manufacturier et emploie plus de 126 000 Canadiens dans les usines de montage et de fabrication de pièces d'automobiles. Le secteur canadien de l'automobile compte cinq (5) fabricants d'automobiles (General Motors, Ford, Fiat Chrysler, Toyota et Honda), dont les usines sont concentrées dans le sud de l'Ontario, ainsi qu'environ 700 fournisseurs de pièces d'automobiles et des chercheurs partout au Canada.

En outre, le secteur de l'automobile mondial est en pleine mutation alors que des changements technologiques majeurs génèrent plusieurs innovations dans cette industrie, comme de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies de fabrication, la technologie de mobilité intelligente et les progrès dans le secteur des groupes motopulseurs et du stockage d'énergie. Ces innovations sont alimentées par la réglementation stricte sur

l'économie de carburant, les émissions polluantes et les normes de sécurité, de même que par les attentes croissantes des consommateurs. Les innovations en matière de véhicules et de production et les intervenants non traditionnels dans le domaine de l'automobile transformeront les modèles d'affaires de l'industrie automobile au niveau mondial et augmenteront de manière notable l'importance de la recherche et du développement.

L'accès à un expert de l'industrie permettra à ISDE de suivre l'industrie et de recueillir l'information nécessaire sur celle-ci, plus particulièrement à l'appui des activités en matière de politiques et de programmes du Ministère.

4.0 EXIGENCES/OBJECTIFS DU PROJET

Pour répondre à ses besoins précis en matière d'information, ISDE souhaite retenir les services d'un expert externe du secteur de l'automobile qui sera chargé de fournir de l'information stratégique, des analyses, des renseignements et des conseils sur divers aspects du secteur de la fabrication automobile et d'autres industries du transport terrestre. Le travail sera réalisé quand ISDE en fera la demande.

5.0 PORTÉE DU TRAVAIL

Le projet exige que l'entrepreneur fournisse des prévisions sur la production automobile nord-américaine et mondiale fondées sur le suivi des programmes de production futurs et l'analyse des stratégies d'approvisionnement actuelles et potentielles, ainsi que des conseils sur les stratégies de développement de l'industrie automobile canadienne.

L'entrepreneur effectuera le travail en utilisant ses propres outils analytiques, modèles et ensembles de données portant sur l'industrie automobile ainsi que ceux qui sont disponibles sous licence ou du domaine public.

6.0 DÉTAILS DU PROJET

Tâches, activités, jalons et produits à livrer :

Activités

- Effectuer une analyse des équipementiers automobiles en analysant les stratégies d'approvisionnement, en faisant un suivi des mandats de production de l'industrie automobile nord-américaine et en fournissant des conseils sur les stratégies de développement de l'industrie automobile canadienne.
- Cerner les principaux enjeux de l'industrie automobile mondiale liés aux prévisions, incluant, entre autres, les stratégies de viabilité des entreprises, les changements dans l'industrie, les hypothèses relatives au volume et aux parts du marché, la dynamique de la base d'approvisionnement, l'économie du travail et les négociations collectives et les autres questions propres au Canada, y compris en matière de montage, d'approvisionnement, de distribution, de décisions sur les mandats de production, d'investissement et de recherche et développement.
- Évaluer les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces pour chacun des équipementiers

automobiles canadiens et pour l'industrie automobile dans son ensemble; et effectuer une analyse approfondie de l'un des équipementiers automobiles canadiens, au choix, et de sa chaîne d'approvisionnement.

- Évaluer la compétitivité des mandats de production canadiens existants, y compris une évaluation du risque.
- Évaluer les perspectives d'investissement dans des installations nouvelles ou existantes en vue d'attirer de nouveaux investissements et de renforcer la viabilité à long terme de l'industrie, et offrir des conseils à ce sujet.
- Présenter à ISDE différentes perspectives sur les accords commerciaux, la réglementation et les tendances en matière de technologie et d'investissement dans l'industrie automobile, ainsi que leurs répercussions au plan des politiques.
- Formuler des recommandations pour ISDE, au besoin, sur différents enjeux liés aux éléments susmentionnés.

Produits livrables

Les produits livrables seront définis en fonction des besoins. Ils pourront prendre la forme de rapports, de documents d'information, de présentations, d'ateliers et de tables rondes. Voici les produits livrables susceptibles d'être demandés dans le cadre du présent contrat :

- sur demande, préparer et produire par écrit des rapports sur différents aspects du secteur de la fabrication automobile, y compris des prévisions et des observations sur les ventes et la production de véhicules au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde, par région;
- fournir verbalement et par écrit au chargé de projet des conseils spécialisés et de l'information au sujet des possibilités afin de fournir des observations indépendantes et de présenter son point de vue sur les faits nouveaux qui influent sur l'industrie de l'automobile canadienne, nord-américaine et mondiale;
- au besoin, préparer des réunions, tables rondes et ateliers, et y prendre part;
- participer aux événements de mobilisation des intervenants et aux salons automobiles avec les représentants de l'industrie, du milieu universitaire et des gouvernements;
- fournir des données et des prévisions sur la production de véhicules légers, par usine, en format MS Office, y compris MS Word, MS PowerPoint et MS Excel, dans le cadre de différents livrables comme des rapports, des séances d'information et des présentations.
- Chaque demande sera assortie d'un calendrier de production et l'ensemble des travaux devra être effectué dans un délai d'un (1) an. L'entrepreneur retenu devra s'astreindre à des procédures de contrôle pendant l'exécution des travaux, notamment des réunions sur l'état d'avancement des travaux, des réunions d'acceptation des travaux et des présentations.

Obligations de l'entrepreneur

En plus des exigences précisées dans l'Énoncé des travaux, l'entrepreneur devra :

- téléphoner immédiatement au responsable du projet à ISDE s'il craint de ne pas pouvoir achever un des produits livrables ou s'il risque de dépasser le budget alloué, afin de proposer des solutions au Ministère;
- s'assurer que le travail est prêt dans les délais prévus, respecte le budget et répond aux attentes d'ISDE.

Obligations d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada

ISDE est tenu de fournir à l'entrepreneur les éléments suivants :

- l'accès aux publications, aux rapports et aux études du gouvernement ou du Ministère qui ont été rendus publics;
- l'accès à un membre du personnel qui sera disponible pour coordonner les activités;
- des commentaires sur les ébauches de rapports, tel qu'il est établi dans les échéanciers du projet accepté par les deux parties.

Langues officielles

Les communications, les produits livrables et les travaux associés à ce projet seront faits en anglais.

Frais de déplacement et de subsistance

L'entrepreneur se déplacera au besoin pour entreprendre et compléter le travail.

Tous les frais de déplacement, d'hébergement ainsi que les frais de subsistance liés à la poursuite du travail sont la seule responsabilité de l'entrepreneur. Aucun frais de déplacement, d'hébergement ou de subsistance ne sera remboursé sous le contrat mis en place.

7.0 GESTION DU PROJET

La gestion de ce projet sera assurée par la Direction générale de l'automobile, du transport et des technologies numériques d'ISDE.

La personne identifiée dans la proposition comme étant le chargé de projet devra s'assurer que les exigences relatives à chaque projet sont respectées, du point de vue des délais, du budget et de la qualité. En l'occurrence, le chargé de projet devra assumer les tâches administratives suivantes :

- dans un délai de deux (2) semaines après la signature du contrat, l'entrepreneur est tenu de discuter avec le chargé de projet les travaux qui lui seront vraisemblablement confiés;
- lorsque le chargé de projet confie un projet à l'entrepreneur aux termes du contrat, l'entrepreneur est tenu de présenter un document sur la portée des travaux, contenant notamment un plan de travail du projet, un descriptif du projet, les conférences téléphoniques, le calendrier de production des documents provisoires et définitifs, le contenu du projet, le budget et les activités requises;
- le chargé de projet remettra à l'entrepreneur des commentaires sur les projets dans des rapports provisoires et l'entrepreneur intégrera ces commentaires à la version définitive du rapport;
- l'entrepreneur est tenu de réaliser les tâches qui lui seront confiées au besoin dans le cadre du contrat, ou selon les échéanciers convenus entre les parties.

- l'entrepreneur est tenu de remettre au chargé de projet la version définitive des produits livrables prévus, dans le format voulu et sur demande, de faire une présentation devant des cadres supérieurs du gouvernement, à Ottawa, Canada;

8.0 SÉCURITÉ

Ne s'applique pas à cette exigence.

9.0 PROCÉDURES D'ÉVALUATION

9.1 Les propositions seront évaluées en trois étapes, comme suit :

- a) évaluation des exigences obligatoires énumérées dans la section 10.0 ci-dessous. Seules les propositions qui satisfont à toutes les exigences obligatoires passeront à l'étape b);
- b) évaluation des exigences techniques cotées énumérées dans la section 11.0 ci-dessous. Seules les propositions qui satisfont à toutes les exigences techniques cotées passeront à l'étape c);
- c) évaluation des exigences financières cotées énumérées dans la section 12.0 ci-dessous.

Remarque : ISDE peut décider de mettre fin à l'évaluation de toute proposition dès que celle-ci ne respecte pas la première des exigences obligatoires ou lorsque le ministère détermine qu'une proposition n'obtient pas une note minimale à l'égard de la première exigence cotée.

9.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants d'ISDE évaluera les propositions.
Cette équipe n'est pas obligée de faire ce qui suit, mais elle s'en réserve le droit :

- a) demander des précisions ou vérifier la totalité ou une partie de l'information fournie par le soumissionnaire à l'égard de la présente demande de proposition;
- b) communiquer avec la totalité ou une partie des références fournies et interroger, aux frais du soumissionnaire, le soumissionnaire et/ou la totalité ou une partie des ressources qu'il a proposées pour l'exécution du marché, aux bureaux d'ISDE, à Ottawa (Ontario), avec un préavis de 48 heures, afin de vérifier ou de valider toute information ou donnée soumise par le soumissionnaire.

10.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

Pour être considérée comme recevable, une proposition doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires mentionnées dans la présente demande de proposition.

Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues. Chaque exigence obligatoire doit être traitée séparément.

Référence dans la demande de proposition	Exigence (la proposition du soumissionnaire doit reproduire exactement ce qui est défini dans la demande de proposition)	Section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire
---	---	---

EO1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer la connaissance et la compréhension du secteur manufacturier automobile canadien, nord-américain et mondial et avoir l'expérience de fournir de l'information stratégique, des analyses, des renseignements et des conseils opportuns aux gouvernements fédéral, provinciaux ou au niveau des états sur divers aspects du secteur de la fabrication automobile pour les projets de portée et de complexité semblables aux exigences décrites à la partie II – termes de référence.</p> <p>Notamment, le soumissionnaire doit fournir une liste chronologique d'au moins trois (3) projets pertinents, décrits brièvement, qu'il a achevés au cours des cinq (5) dernières années.</p>	
-----	--	--

<p>EO2</p>	<p>Le soumissionnaire doit inclure à sa proposition un curriculum vitæ détaillé de toutes les ressources humaines proposées aux fins du projet.</p> <p>Le curriculum vitæ de toutes les ressources proposées doit comprendre un résumé ou une description des projets et de l'expérience professionnelle antérieurs en précisant le moment de réalisation des travaux et la durée. Les expériences professionnelles et les projets pertinents comprennent ceux dont la portée et la complexité sont semblables aux exigences décrites dans la partie II – termes de référence. L'expérience de l'analyse de l'industrie de la fabrication automobile, en particulier dans le domaine de la production de véhicules légers aux niveaux de l'entreprise et de l'usine, est nécessaire.</p> <p>Le chef ou gestionnaire de projet doit avoir au moins dix (10) années d'expérience en analyse de l'industrie automobile pertinentes quant aux exigences décrites dans l'énoncé des travaux au cours des quinze (15) dernières années. Le chef ou gestionnaire de projet doit aussi démontrer, au cours de ces dix (10) années, un accès continu et dédié aux groupes et associations automobiles nord-américaines, ainsi qu'aux parties prenantes de l'industrie de la fabrication automobile, lui procurant un point de vue approfondi sur le secteur manufacturier automobile canadien et nord-américain.</p> <p>*Le chef ou gestionnaire de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exerce l'autorité de signature du projet, supervise et assure la qualité du travail de l'équipe du projet; • gère l'équipe de projet pendant les phases de planification, de mise en œuvre et de production de rapports des travaux; • veille à ce que le projet soit mis en œuvre conformément aux paramètres de délais, de coûts et de rendement convenus du contrat; • rend compte des progrès au chargé de projet sur demande et aux étapes clés du cycle de vie. 	
<p>EO3</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a accès à ses propres outils ou aux modèles existants pour l'analyse de la fabrication de l'automobile, ainsi que ceux qui sont disponibles sous licence ou du domaine public, ainsi qu'aux ensembles de données pertinents pour mener à bien les travaux que comporte ce projet.</p>	
<p>EO4</p>	<p>Certificats : les soumissionnaires doivent remplir, signer et retourner les formulaires d'attestation indiqués dans la Partie III, Certificats requis dans le cadre de la demande de proposition.</p>	

EO5	La proposition financière doit constituer un document distinct de la proposition technique (AUCUNE INFORMATION TIRÉE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE NE DOIT FIGURER DANS LA PROPOSITION TECHNIQUE).	
-----	--	--

11.0 CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS

Les propositions qui sont conformes à TOUS les critères obligatoires seront évaluées en fonction de chacun des critères cotés ci-dessous.

Les propositions devraient décrire les qualifications et l'expérience de l'entreprise et des employés proposés pour les différentes tâches, en répondant précisément à chacune des exigences décrites ci-après.

Les renseignements à l'appui, en nombre de mois/d'années/de projets, sous forme de curriculum vitæ détaillé et décrivant clairement le degré et la nature des connaissances/de l'expérience de chaque membre du personnel, y compris ceux de l'entreprise, doivent être indiqués dans les propositions. L'information fournie à l'appui des propositions devrait décrire l'expérience acquise au regard des facteurs énumérés ci-dessous. Des points seront attribués pour chacun des facteurs, jusqu'à concurrence du maximum précisé ci-dessous, en fonction de la durée et de l'étendue de l'expérience. Le total des points sera ensuite établi.

Les propositions seront évaluées et cotées par points en fonction des critères figurant dans la liste ci-dessous, et selon les facteurs d'évaluation et les indicateurs de pondération indiqués.

Les propositions doivent obtenir une note globale minimale de 70 %. Les soumissions qui ne répondent pas à cette exigence seront déclarées non recevables. Chaque critère technique coté doit être traité séparément.

Les éléments de la proposition du soumissionnaire se verront attribuer un pourcentage de points, de la manière suivante :

Résumé des critères cotés par points

ARTICLE	TITRE	NOMBRE MAXIMUM DE POINTS DISPONIBLES	POINTS MINIMUM REQUIS	NOMBRE DE POINTS OBTENUS
CC1	Connaissances du soumissionnaire et compréhension des tendances et enjeux pertinents	20	14	
CC2	Expérience professionnelle du soumissionnaire	40	28	
CC3	Expérience du soumissionnaire relative aux hauts fonctionnaires	30	21	
CC4	Accès du soumissionnaire aux données, aux outils et aux modèles pertinents	20	14	
Total		110	77	

Exigences cotées	Cotation numérique	Nombre maximal de points	Renvoi à la soumission
Exigences	Cote technique		
CC1. Connaissances et compréhension des tendances et enjeux pertinents			
Le soumissionnaire doit fournir une description écrite, comptant jusqu'à 1 000 mots, qui met en avant ses	Inacceptable à inadéquat (0 à 4 points) La description du soumissionnaire ne démontre pas la connaissance et la compréhension	20	

<p>connaissances et sa compréhension des domaines suivants et son expertise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les tendances et les enjeux actuels et futurs de l'industrie mondiale et nord-américaine de fabrication automobile; (10 points) ➤ les points forts, les faiblesses, les perspectives et les menaces associés aux cinq (5) fabricants de véhicules légers au Canada (GM, Ford, FCA, Toyota, Honda), au niveau de la marque de commerce et de l'usine; (10 points) 	<p>nécessaires des tendances et des enjeux pertinents pour répondre adéquatement aux exigences du projet.</p> <p>Acceptable à bon (5 à 7 points) La description du soumissionnaire démontre quelque peu la connaissance et la compréhension des tendances et des enjeux pertinents, et montre une capacité à satisfaire aux exigences du projet.</p> <p>Très bon à excellent (8 à 10 points) La description du soumissionnaire démontre clairement la connaissance et la compréhension des enjeux et des tendances pertinents et dépasse les attentes quant à la satisfaction des exigences du projet.</p>		
CC2. Expérience de travail			
<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède l'expérience et l'expertise nécessaire pour réaliser des analyses opportunes, fournir des conseils, produire des rapports stratégiques de qualité au sujet de l'industrie de fabrication automobile, et pour faire des analyses circonstanciées.</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire au moins trois (3) projets auxquels il a participé au cours des cinq (5) dernières années, liés aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Expertise avérée dans le secteur de la fabrication automobile ainsi que de l'expérience en formulation de conseils analytiques au gouvernement (niveau fédéral, provincial ou des états) et à engager diverses associations liées à la fabrication automobile ainsi que les parties prenantes de l'industrie. ➤ Connaissance avérée des prévisions mensuelles et trimestrielles des ventes et de la production de véhicules légers, tant à l'échelle canadienne, nord-américaine que mondiale, de manière à donner des conseils sur le renouvellement du mandat de production du secteur de l'automobile, 	<p>Inacceptable à inadéquat (0 à 4 points) Le soumissionnaire ne démontre ou ne possède pas la connaissance et la compréhension nécessaires des tendances et des enjeux pertinents pour répondre adéquatement aux exigences du projet.</p> <p>Acceptable à bon (5 à 7 points) Le soumissionnaire démontre quelque peu l'expérience et l'expertise pertinentes, et montre une capacité à satisfaire aux exigences du projet.</p> <p>Très bon à excellent (8 à 10 points) Le soumissionnaire démontre clairement l'expérience et l'expertise pertinentes et il dépasse les attentes quant à la satisfaction des exigences du projet.</p>	40	

<p>sur l'évaluation du risque au niveau des usines et sur la possibilité d'investir dans de nouvelles installations.</p> <p>➤ Un point de vue approfondi sur le secteur manufacturier automobile canadien et nord-américain, obtenu grâce à un accès continu et dédié aux groupes et associations automobiles nord-américaines, ainsi qu'aux parties prenantes de l'industrie de la fabrication automobile.</p> <p>Jusqu'à 10 points par projet, pour un maximum de 30 points.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer la présence ou l'accès à un réseau d'équipes analytiques chevronnées dans plusieurs marchés internationaux stratégiques de l'automobile ainsi que des capacités analytiques pour divers sites internationaux de fabrication automobile (10 points).</p>			
<p>CC3. Événements</p>			
<p>Le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées ont de l'expérience de travail avec de hauts fonctionnaires (tels que directeur général, sous-ministre adjoint, sous-ministre ou ministre) dans des événements tels que :</p> <p>➤ des ateliers et tables rondes;</p> <p>➤ conférences;</p> <p>➤ salons internationaux de l'automobile.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir un minimum de trois (3) événements pertinents au cours des cinq (5) dernières années décrivant ces expériences (p. ex. durée de l'événement, activités, niveau et nombre de fonctionnaires et de participants).</p> <p>Jusqu'à 10 points par projet, pour un maximum de 30 points.</p>	<p>Inacceptable à inadéquat (0 à 4 points) Le soumissionnaire ne démontre ou ne possède pas l'expérience pertinente de travail avec de hauts fonctionnaires du gouvernement pour répondre adéquatement aux exigences du projet.</p> <p>Acceptable à bon (5 à 7 points) Le soumissionnaire démontre quelque peu de l'expérience pertinente de travail avec de hauts fonctionnaires du gouvernement, et il montre une capacité à satisfaire aux exigences du projet.</p> <p>Très bon à excellent (8 à 10 points) Le soumissionnaire démontre clairement de l'expérience pertinente de travail avec de hauts fonctionnaires du gouvernement et il dépasse les attentes liées à la satisfaction des exigences du projet.</p>	<p>30</p>	

CC4. Outils, modèles et données

<p>Le soumissionnaire doit fournir une description détaillée des outils, modèles et sources de données en matière de prévisions dans le domaine des véhicules légers qu'il propose d'utiliser afin d'effectuer l'analyse nécessaire pour le projet, par exemple les outils ou modèles d'analyse du secteur de fabrication automobile qui lui sont propres, sous licence ou du domaine public, ainsi que les ensembles de données pertinents (5 points).</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il répond aux exigences en soumettant trois (3) échantillons de travaux utilisant les outils ou les modèles d'analyse de fabrication automobile et des ensembles de données pertinents (5 points pour chaque échantillon de travail).</p>	<p>Inacceptable à inadéquat (0 à 2 points) Le soumissionnaire ne démontre ou ne fournit pas d'exemple sur l'accès et l'utilisation des outils ou modèles pertinents et des ensembles de données pertinents pour répondre adéquatement aux exigences du projet.</p> <p>Acceptable à bon (3 points) Le soumissionnaire démontre qu'il a quelque peu accès aux outils ou aux modèles pertinents et aux ensembles de données pertinents ou qu'il les utilise quelque peu, et il montre une capacité à satisfaire aux exigences du projet.</p> <p>Très bon à excellent (4 à 5 points) Le soumissionnaire démontre clairement qu'il a accès aux outils ou aux modèles pertinents et aux ensembles de données pertinents ou qu'il les utilise, et il dépasse les attentes liées à la satisfaction des exigences du projet.</p>	<p style="text-align: center;">20</p>	
---	--	--	--

12.0 PROPOSITION FINANCIÈRE

La proposition financière doit être présentée de façon distincte de la proposition technique, et ne sera évaluée que si la proposition du soumissionnaire satisfait à toutes les exigences techniques et financières obligatoires, obtient la note minimale pour chaque exigence cotée et obtient AU MINIMUM 70 % à l'égard de l'ensemble des critères d'évaluation cotés.

Remarque

* Innovation, Sciences et Développement Économique Canada peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la soumission ne satisfait pas à une exigence.

Aucun point ne sera accordé pour le respect des exigences obligatoires. Cependant, les propositions doivent satisfaire à chacune des exigences obligatoires pour être retenues et pour obtenir des points à l'égard des critères d'évaluation cotés.

12.1 Attribution des coûts

Les estimés de coûts fournis pour le livrable donné à titre indicatif, lequel est décrit ci-dessous, seront utilisés pour évaluer la proposition financière. Ce livrable représente une requête typique qui pourrait être faite sous ce contrat durant la période initiale, ainsi que pour chacune des deux (2) années de prolongation facultatives. Pour les fins de l'évaluation de la proposition financière, seuls les coûts pour la période initiale du contrat seront utilisés. Les coûts pour les années de prolongation facultatives ne seront pas considérés.

Le livrable donné à titre indicatif pourrait inclure une analyse des volumes de production courants et à venir pour chaque équipementier automobile canadien, pour chaque usine fabriquant des véhicules ainsi que pour chaque usine fabriquant des groupes motopropulseurs, selon les éléments suivants :

- Comparaison entre les usines fabriquant les mêmes plateformes/groupes motopropulseurs en Amérique du Nord
- Capacité et utilisation des usines canadiennes
- Source des moteurs et transmissions
- Analyse des Forces, Faiblesses, Possibilités et Menaces pour les mandats courants et futurs, pour chaque usine canadienne fabriquant des véhicules et des groupes motopropulseurs, et implications stratégiques pour les mandats futurs.

Le contrat sera émis en fonction d'un tarif journalier, TPS/TVH en sus. Les coûts indiqués dans la proposition doivent être répartis comme suit :

Frais touchant le personnel :

indiquer le nombre de jours de travail de chaque membre de l'équipe

indiquer le tarif journalier imputé pour chaque membre, pour chacune des trois (3) années (période initiale et périodes de prolongation facultatives).

Le tarif journalier inclut dans la proposition financières doit inclure le coût total estimé pour les frais de déplacement et de subsistance qui pourraient être requis pour le travail.

Période de prolongation facultative : Les soumissionnaires doivent fournir les tarifs journaliers pour la période initiale ainsi que pour chacune des deux (2) périodes de prolongation facultatives. Si on ne précise pas le tarif journalier pour les années de prolongation facultatives, on considérera qu'il s'agit du tarif journalier de la première année. Les tarifs journaliers pour les années de prolongation facultatives ne seront pas considérés dans l'évaluation de la proposition financière.

12.2 Modalités de paiement — Contrat résultant

Acomptes

Série de paiements qui seront faits après soumission et approbation des livrables requis, avec l'approbation du représentant ministériel, suivant la réception de facture(s) détaillées.

Tous les paiements ne seront effectués que si ISDE est satisfait des produits livrables.

13.0 MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur sera sélectionné en fonction de la proposition recevable dont le rapport mérite technique (70%) / prix (30%) est le plus élevé.

14.0 ADJUDICATION DU CONTRAT

Un contrat sera attribué selon une base “sur demande et au moment requis”, pour une période initiale d’un (1) an avec deux (2) périodes de prolongation facultatives d’une (1) année chacune. Il est anticipé que \$360 000 seront disponibles pour la durée entière du contrat (période initiale et périodes facultatives).

Le contrat sera offert au soumissionnaire dont la proposition aura été sélectionnée par l’équipe d’évaluation d’ISDE en fonction de la méthode de sélection de l’entrepreneur indiquée à la section 13.0 ci-dessus. Une fois que le marché aura été attribué, on affichera le nom du soumissionnaire retenu dans le Système électronique d’appels d’offres du gouvernement. On ne communiquera pas directement avec les soumissionnaires non retenus.

15.0 TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les éléments originaux découlant de l’exécution des travaux visés par le marché appartiendront à l’entrepreneur.

PART III - CERTIFICATIONS

1.0 Certification Requirements of this RFP:

Note: Bidders must sign and return with their proposal the certifications for Sections 1.1, 1.2, and 1.3 below.

Failure to do so will result in rejection of the proposal

1.1 ACCEPTANCE OF CONDITIONS.

"We hereby offer to sell and/or supply to Canada, under the terms and conditions set out herein, the services listed herein."

Signature

1.2 VERIFICATION OF PERSONNEL

"We hereby certify that all the information provided in all attached curricula vitae, back-up(s) included, has been verified by us to be true and accurate. Furthermore, we hereby certify that, should we be awarded a contract and unless the Industry Canada Contracting Authority is notified in writing to the contrary, and is in agreement, the personnel offered in our proposal shall be available to perform the tasks described herein, as and when required by the Project Authority."

Signature

1.3 FORMER PUBLIC SERVANTS (FPS):

Bidders must provide information regarding their status as former public servants in receipt of either a lump sum payment or a pension, or both.

For the purposes of this solicitation, a former public servant is defined as:

- a) an individual
- b) an individual who has incorporated;
- c) a partnership made up of former public servants; or
- d) a sole proprietorship or entity where the affected individual has a major interest in the entity.

Please check in the appropriate box:

- Not a former public servant in receipt of either a lump sum payment or a pension, or both
- Former public servant in receipt of a lump sum payment (under the Work Force Reduction Programs
Date of termination of employment as a Public Servant:
- Former public servant in receipt of a pension

Signature

PARTIE III - CERTIFICATIONS

1.0 Certificats requis dans le cadre de la demande de proposition

Remarque : Les soumissionnaires doivent signer les attestations pour les sections 1.1, 1.2, et 1.3 ci-dessous et les retourner avec leur proposition.

S'ils omettent de le faire, leur proposition sera rejetée

1.1 ACCEPTATION DES CONDITIONS

« Nous offrons par la présente de vendre et/ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées dans la présente, les services qui y sont énumérés. »

Signature

1.2 VÉRIFICATION DU PERSONNEL

« Nous attestons par la présente que nous avons vérifié la véracité et l'exactitude de tous les renseignements fournis dans les curriculum vitæ ci-joints, y compris de ceux des remplaçants. De plus, nous attestons que, si un contrat/marché nous est adjugé et à moins que l'autorité contractante d'Industrie Canada ne soit avisée du contraire par écrit et ne soit d'accord avec cette déclaration, le personnel proposé dans notre proposition sera disponible pour accomplir les tâches décrites aux présentes, à la demande du chargé de projet. »

Signature

1.3 ANCIENS FONCTIONNAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements concernant leur statut d'ancien fonctionnaire ayant reçu un paiement forfaitaire ou recevant une pension, ou les deux.

Aux fins de la présente demande de proposition, sont considérés comme anciens fonctionnaires :

- a) une personne;
- b) une personne morale;
- c) un partenariat constitué d'anciens fonctionnaires;
- d) une entreprise personnelle ou une entité dans laquelle la personne visée détient d'importants intérêts.

Veuillez cocher la case appropriée :

() Pas un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire ou qui reçoit une pension, ou les deux.

Proposal No.-Demande de proposition
401695

() Ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire (dans le cadre des Programmes de réduction des effectifs)
Date de la fin de l'emploi à titre de fonctionnaire :

() Ancien fonctionnaire qui reçoit une pension.

Signature